

TÉMOIGNAGE DE MOBILITÉ

GIL, BRÉSIL | 2017-2018

Gil, étudiant à l'École de Droit de la Sorbonne, est parti en échange 5 mois à l'Université pontificale catholique de São Paulo (Brésil) pendant son année de Licence 3 (année 2017-2018).

Les raisons de votre mobilité

Pourquoi avez-vous choisi de partir à l'étranger, et pourquoi au Brésil ?

J'ai choisi le Brésil car c'était un pays que je voulais découvrir depuis très longtemps, et étant Portugais, la culture brésilienne m'intéressait d'autant plus au vu des liens importants entre ces deux pays.

Pourquoi avez-vous choisi Sao Paulo ?

Au départ, je souhaitais partir à Rio de Janeiro, mais l'université d'État ayant eu des difficultés cette année, j'ai dû choisir Sao Paulo qui était mon deuxième choix.

Votre université d'accueil

Aviez-vous déjà entendu parler de l'Université PUC-SP ?

Non.

Comment s'est déroulé votre accueil au sein de l'université ?

L'accueil a été très sympa. L'université accueillait avant la rentrée l'ensemble des personnes en échange pour leur présenter l'université mais aussi pour effectuer avec eux quelques démarches administratives nécessaires. De plus, si vous le souhaitez, ils peuvent vous mettre en lien avec un "parrain" afin que ce dernier facilite votre intégration dans l'université et vous aide plus généralement en cas de doute.

Quel était votre cours préféré ?

Droit commercial.

Compétences linguistiques

Quel était votre niveau en portugais lorsque vous êtes arrivé ? Avez-vous progressé ?

J'étais bilingue en arrivant mais le fait de parler portugais et de l'écrire quotidiennement m'a tout de même permis de progresser encore un peu plus.

Avez-vous pris des cours de portugais sur place ?

Non, cependant l'université proposait soit un stage intensif avant que les cours commencent, soit tout au long de l'année des cours de portugais pour les étrangers.

La vie sur place

S'agissait-il de votre première fois au Brésil ? Qu'avez-vous pensé de la vie sur place ?

Oui c'était ma première fois au Brésil. La vie sur place était très sympa, et malgré les "a priori" sur la sécurité au Brésil, en ayant du bon sens et en suivant les conseils des locaux, il n'y a aucun souci.

Comment évaluez-vous le coût de la vie sur place ?

Le coût de vie n'est pas à négliger, c'est évidemment moins cher que Paris mais ce n'est pas non plus un lieu où l'on peut mener une vie de luxe pour quelques euros. Il faut compter entre 300 et 500 euros pour le loyer.

Avez-vous bénéficié de bourses de mobilité ?

Non.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres étudiants de Paris 1 intéressés par la même mobilité que vous ?

C'est une opportunité en or, profitez-en. C'est une chance de partir dans le cadre d'un échange tant sur le plan universitaire et professionnel, puisque cela permet de vous démarquer face aux parcours plus classiques, que sur le plan personnel, en ce que cela s'apparente à une aventure.

Échanges interculturels

D'un point de vue culturel, diriez-vous que le Brésil est différent de la France ?

Oui, les Brésiliens font preuve d'une grande ouverture d'esprit. Le soleil d'Amérique du sud joue sur leur personnalité : ce sont des gens souriants et accueillants.

Avez-vous observé des différences entre l'enseignement supérieur français et l'enseignement supérieur brésilien ?

Le Brésil est résolument tourné vers la pratique. Tous les étudiants en droit dès la L1 sont en stage. Votre visa ne vous permettra pas d'effectuer un stage, vous n'aurez donc que les cours, qui sont moins volumineux qu'à Paris 1. Par ailleurs, le système d'amphithéâtre n'existe pas, vous serez par classe de 25-30 face au professeur.

Apports de la mobilité internationale

Quels ont été les apports de cette mobilité sur votre projet académique et/ou professionnel, mais également sur le plan personnel ?

Grâce à cet échange, j'ai un profil académique plus complet qui me permet notamment de postuler dans des cabinets qui ont des relations particulières avec l'Amérique du sud. Sur le plan personnel, c'est une expérience de voyage et de découverte inoubliable.

Quels sont vos projets à court-terme ?

Passer le barreau d'avocats de Paris.

Où vous voyez-vous dans 10 ans ?

Aucune idée.

Envisagez-vous de vous expatrier ?

Aucune idée.